

AVIS DE VACANCE DE POSTE
Faire acte de candidature auprès de Monsieur le Maire
Avant le 10/04/2020 (délai de rigueur)

DESIGNATION DE L'EMPLOI	Chargé(e) de communication <i>Grades : Rédacteur, adjoint administratif.</i>
MISSION PRINCIPALE	Sous l'autorité de la Responsable du service communication, rattaché au cabinet du Maire, vous participez à la mise en œuvre de la stratégie de communication interne et externe de la collectivité. Vous réalisez et concevez des actions de communication ainsi que des contenus. Vous développez également les relations avec la presse et les médias.
ACTIVITES DU POSTE	<p>A ce titre :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Vous rédigez des plans de communication pour certains dossiers dont vous êtes le référent. Vous effectuez le suivi de l'ensemble des étapes des actions de communication (budget, fabrication, relation prestataires et diffusion). Vous êtes présent lors du déroulement de certains événements (prise de photos, vidéo). • Vous participez à la rédaction des supports print (magazine municipal...) et vous en concevez certains. Vous rédigez des contenus. • Vous animez les réseaux sociaux de la ville et vous assurez les mises à jour des outils numériques.
COMPETENCES ET QUALITES REQUISES	<p>Titulaire d'une formation supérieure dans le domaine de la communication (bac+2 minimum), vous avez une expérience similaire dans une collectivité territoriale.</p> <p>Vous maîtrisez des logiciels d'infographie (Photoshop, Illustrator et Indesign), ainsi que les outils bureautiques.</p> <p>Vous avez des compétences en montage vidéo.</p> <p>La maîtrise des outils numériques serait un plus.</p> <p>Autonome dans l'organisation de votre travail, dynamique et faisant preuve de réactivité vous êtes force de proposition et traitez les dossiers qui vous sont confiés dans les temps impartis. Vos qualités relationnelles et votre discrétion sont reconnus dans l'exercice de vos missions.</p>
ENVIRONNEMENT	Mairie de Villefontaine - Service communication
MODALITES D'EMPLOIS	Poste à pourvoir à temps plein à partir du 1 ^{er} mai 2020, dès que possible, dans le cadre d'une mutation ou d'un CDD d'une durée d'un an. Disponibilité en fonction des nécessités de service.
REMUNERATION	Statutaire, prime de fin d'année, tickets restaurants, chèques vacances.
DESTINATAIRES	Services municipaux, Emploi territorial, Pôle Emploi.

Par délégation du Maire,
Christian GUETAT
1^{er} Adjoint